

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Mémotri
Un doute, une question ?
04 71 60 72 64

→ **Le tri.** Ces déchets se recyclent, pensez à les trier.

Emballages
Conteneur jaune
OU
SAC JAUNE

Papier
Conteneur bleu
OU
SAC BLEU

Verre
Conteneur vert
OU
SAC VERT

→ **Les ordures ménagères,** pour ces déchets.
SAC

→ **Le compostage,** et nos déchets deviennent humus.
Composteur

→ **La déchetterie,** pour ces déchets.
Déchetterie

→ **Les points de ventes,** pour ces déchets.
Points de ventes

SYTEC
SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST-CANTAL
ZA Rozier Coren / ZA La Floribane 15100 Saint-Flour
www.sytec15.fr

Pour toute information :

<https://www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/0-dechet-0-gaspillage/>

OU appeler les services Hautes Terres Communauté au :

04 71 20 22 62

De nouveaux emplacements de Bacs



- Hautes Terres Communauté a entamé une démarche d'optimisation des tournées afin d'améliorer le système de collecte des ordures ménagères.

L'objectif est simple : Réduire le temps de collecte tout en garantissant le service aux usagers.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, nous avons constaté des problèmes disparates d'un secteur à l'autre :

- Absence de bacs roulants collectifs
- Dépôts de sacs d'ordures sur la voie publique.
- Nombre de bacs inappropriés

Ces différentes pratiques constituent un risque sanitaire et ne permettent pas d'assurer la collecte des déchets dans de bonnes conditions et provoquent des nuisances sur la voie publique.

- Ainsi, conjointement avec la commune de Diene, Hautes Terres Communauté procède à une nouvelle organisation :

- Mise en place ou déplacement de bacs roulants
- Création de points de regroupement
- Rajouts ou suppression de bacs



Dorénavant dans votre village, les sacs d'ordures ménagères seront à déposer uniquement dans les bacs mis à disposition par Hautes Terres Communauté.

Vous trouverez à l'intérieur un plan d'implantation des points de collecte vous concernant.

Votre point de collecte peut être légèrement déplacé en cas d'aménagement au sol particulier (dalle béton, empiérement, etc...).

Ne pas jeter sur la voie publique.

**Dans votre village, vous retrouverez un
point de collecte.**

